## DÉPARTEMENT **DU NORD**

## **ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

### COMMUNE **DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION 17 septembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2025D101

### **OBJET:**

06. COTISATION DU CENTRE DE SECOURS À LA FÉDÉRATION NATIONALE ET À L'UNION DÉPARTEMENTALE DES CORPS DE SAPEURS POMPIERS POUR 2025. PRISE EN CHARGE COMMUNALE.

# EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES **DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 30/09/20 Reçu en prefecture le 30/09/202 Publié le 💋 ID: 059-215904004

L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-trois SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. NUGOU Boris Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **ABSENTS EXCUSÉS:**

Mme BLANQUART Marine, procuration à Mme MARMINION-OBERT Nadine Mme CAPPELLE Christiane, procuration à Mme BEURAERT Martine

M. DELVOYE Philippe, procuration à M. CITERNE Joël

M. DELFLY Jean-Louis, procuration à M. MORVAN Hervé

M. MOUILLE Julien, procuration à M. LAPIERRE Julien

M. ROBBE Jean-Pierre, procuration à M. SERE Soarey Idriss

Mme PETITPRET Sabine, procuration à Mme LORPHELIN Martine

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

ABSENT: M. DECREUS Christophe

### **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, comme les années précédentes, décide d'allouer une subvention de 2 333,80 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour couvrir les frais liés aux assurances et aux cotisations à régler, au titre de l'année 2025, à l'Union Départementale des Corps de Sapeurs-Pompiers dont la répartition est la suivante:

- 1 716 €, cotisation due à l'Union Départementale ;
- 617,80 €, cotisation due à l'association des anciens sapeurs-pompiers du Nord.

La dépense sera imputée au compte 65748 du budget municipal et versée au compte de l'Amicale.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER - PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le
  - représentant de l'Etat.